

**AFPP – CINQUIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LES MÉTHODES ALTERNATIVES DE PROTECTION DES PLANTES
LILLE – 11 AU 13 MARS 2015**

**UNE ACTION DE LA COMMISSION FORMATION DE L'AFPP POUR LA PROTECTION INTEGREE
PROTECTION INTEGREE ET BIOCONTROLE : VERS UNE NOUVELLE FAÇON D'APPREHENDER ET DE
GERER LA SANTE DES PLANTES**

L. DAMOISEAU¹ & Ph. DELVAL²

¹ Académie du Biocontrôle – Maison de l'Agriculture – 35000 RENNES

² ACTA – 1 Avenue Claude Bourgelat – 69280 MARCY L'ETOILE

RESUME

La commission « Formation-Information » de l'AFPP a mis en œuvre depuis 2 ans une formation déclinée dans différentes régions françaises et à destination de tout acteur intervenant dans le conseil ou l'application en matière de protection des plantes. Cette formation a été mise au point suite au travail réalisé par la commission MPPI (Moyens de protection pour une production intégrée) et adopte une méthodologie suivant les principes de la protection intégrée. Cette formation se déroule aussi bien en formule inter-entreprise par un programme établi par l'AFPP qu'en intra-entreprise par demande auprès de l'AFPP.

Mots-clés : Formation, Biocontrôle, Protection intégrée.

ABSTRACT

The commission "Training-Information" of the AFPP implemented for 2 years in different French regions an IPM training declined to any actor in consulting or application in plant protection. This training was developed following the work of the commission MPPI (Methods of protection for integrated production) and adopts a methodology based on the principles of integrated pest management. This training takes place both in inter-company formula under a program established by the AFPP and in-company by request.

Keywords: Training course, Biocontrol, IPM.

Genèse et mise en route de l'action de formation

La Commission Formation de l'AFPP élabore et met en place des programmes de formation sur la protection des plantes. Ces programmes couvrent aussi bien des préoccupations techniques que des actualités réglementaires.

Dans le travail mené par la Commission Moyens de Protection pour une Production intégrée, il était évident qu'un des débouchés devait être la formation. Celle-ci pouvait d'autant plus s'appuyer sur la sortie de l'ouvrage co-édité avec l'ACTA et le Groupe France Agricole « Protection intégrée des cultures – Fiches pour le conseil des techniques utilisables ».

L'objectif d'une telle formation est avant tout construit autour d'une méthodologie d'approche qui doit permettre d'apporter au participant un canevas de réflexion ainsi que des bases techniques sur la protection intégrée. Ainsi, elle veut proposer cette nouvelle approche de la protection des plantes et répondre à une demande générale. De plus, le public concerné par ces formations étant très hétérogène, il est toujours difficile de proposer un contenu très ciblé. Le choix se porte donc sur un groupe de cultures et une approche plus générale s'impose donc. Compte tenu du caractère progressif de la mise en œuvre de la protection intégrée et de l'importance de l'expérience en la matière, il nous semblait primordial de provoquer les échanges et réactions des participants et, si possible, de voir quelques exemples pratiques de mise en œuvre de méthodes alternatives utilisées.

Ainsi, la commission proposa un premier contenu qu'elle pouvait tester en collaboration avec un partenaire. Ce test était de proposer le déroulé de la formation à 2 représentants de ce partenaire, d'expliquer la teneur de la formation afin de voir en direct leur réaction. Cela nous a permis par la suite de compléter le contenu de la journée et de proposer celle-ci en intra-entreprise avec le partenaire en mars 2012. Suite à cette journée, la formation a été développée en inter-entreprise en région.

Un contenu adapté à cette approche

Comme dans toute formation, il est important de poser le sujet en rappelant le contexte, d'autant plus que cette formation est destinée à apporter une réflexion et une méthodologie. Cette introduction a pour objectif de définir la Protection intégrée dans le contexte actuel de la directive européenne 2009/128 mais également du Plan Ecophyto qui est son application en France. C'est également l'occasion de présenter les fondamentaux qui doit remettre en cause les automatismes du passé mais également introduire la nécessité d'une méthodologie de réflexion.

La protection intégrée n'est pas composée de recettes toutes faites mais doit s'appuyer sur une adaptation pluriannuelle (volet stratégique) et annuelle (volet tactique). Le volet stratégique implique la plupart du temps des investissements matériels ou humains. Le volet tactique impose une possibilité de réaction adaptée en fonction des circonstances de l'année, guidée principalement par la pression des bio-agresseurs.

Enfin, cette introduction se termine par présenter la logique des principes et notamment le fait que la protection intégrée doit se fonder sur l'utilisation de méthodes alternatives préventives, condition impérative pour permettre d'abaisser, tant que faire se peut, la pression des bio-agresseurs.

Après cette introduction, c'est le moment de présenter la méthodologie et surtout les éléments à posséder et les questions à se poser. Cette méthodologie va être guidée par l'ordre des grands principes de la protection intégrée : prévention – surveillance – lutte.

Trois groupes d'éléments sont présentés :

- Connaissance des bio-agresseurs
- Hiérarchisation des problèmes
- Possibilité de méthodes alternatives et de solutions de rattrapage

Ainsi, les questions qui en découlent se posent par rapport aux bio-agresseurs les plus importants et pour lesquels des solutions préventives peuvent être mises en œuvre : comment perturber le cycle du bio-agresseur, éviter la concordance des cycles avec la culture et comment favoriser cette dernière en limitant la pression en cours de culture.

Ces questions vont ainsi varier suivant les types de culture (annuelles, pérennes) mais aussi suivant la biologie des bio-agresseurs.

Il ne suffit pas d'évaluer les avantages de chacune des méthodes mais également de mesurer les éventuels inconvénients, et notamment vérifier que leur mise en œuvre ne peut pas favoriser le développement d'un autre bio-agresseur d'autant plus si celui-ci est majeur.

La seconde partie de la formation se centre sur la prévention car comme cela a été présenté dans l'introduction, pas de protection intégrée sans mesures préventives.

L'objectif de cette partie n'est pas uniquement de présenter l'éventail de solutions envisageables mais de les mettre en corrélation avec les réponses aux questions que l'on doit se poser.

Un exemple peut illustrer facilement cela : comment s'effectue la dispersion du bio-agresseur à l'intérieur de la parcelle uniquement ? à faible ou à longue distance. En effet, il existe un ensemble de solutions qui permettent de bien gérer si la dispersion reste interne à la parcelle mais qui n'auront aucune action si les ré-infestations s'effectuent à partir de sources lointaines. La condition intermédiaire obligera une gestion à une échelle plus grande que la parcelle, c'est-à-dire l'exploitation ou une lutte collective avec d'autres agriculteurs. On voit ainsi qu'en partant d'une réflexion, d'autres questions en cascade peuvent apparaître, comme ici, la possibilité ou non de mettre en application une lutte collective. L'objectif est ainsi de faire prendre conscience qu'il faut remettre en cause son schéma de pensée : j'ai un problème – j'ai une solution efficace, pour aller vers une approche globale qui oblige le participant à mettre en place une série de questions avec en vue le choix d'une combinaison de méthodes la plus appropriée pour faire baisser la pression des principaux bio-agresseurs.

La suite de la formation poursuit le parcours des autres principes de la protection intégrée : Surveillance et méthodes de lutte.

Concernant le biocontrôle, il nous a semblé important de faire découvrir :

- L'objectif du biocontrôle qui vise à la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes naturels et son principe fondé sur la gestion des équilibres des populations plutôt que sur leur éradication.
- Les 4 familles qui le compose : Macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques et substances naturelles.

De même, il est important de restituer la place de la lutte chimique, non plus comme solution majeure pour répondre à un problème mais pour permettre un rattrapage efficace en dernier recours, si l'ensemble des méthodes préventives n'ont pas enrayé le développement du bio-agresseur.

De même, quelques pistes réglementaires complètent la formation pour éclairer les participants sur leurs obligations de mise en œuvre en tant que préconisateur, conseiller ou applicateur.

En final, il est proposé d'échanger autour de possibilité de mise en œuvre de la protection intégrée par quelques cas concrets et pratiques sur des cultures ou milieux représentatifs des participants de la session de formation.

Bilan de l'action de formation

Depuis l'automne 2012, 8 formations ont été réalisées, 6 en inter-entreprise et 3 en intra-entreprise. D'autres formations auront lieu à l'automne 2014.

Les formations en inter ont eu lieu dans différentes régions françaises afin de couvrir le territoire ; les villes d'accueil de ces formations sont dans l'ordre chronologique, Reims en 2012 ; Angers, Lyon et Nîmes en 2013 et Agen et Rennes en 2014.

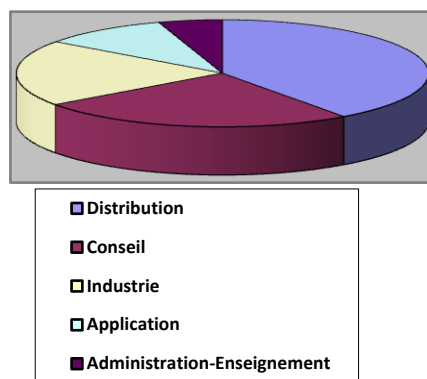
Les 3 formations en intra ont été réalisées, en Picardie avec un groupe d'agriculteurs, en Bretagne avec un groupe de techniciens et en Aquitaine pour une société produisant des produits pour la protection des plantes.

Quatre journées ont été programmées à l'automne.

Le public en inter appartient à toutes les filières qui couvrent principalement des participants de la formation, du conseil, de l'industrie et de l'application auxquels s'ajoute l'administration.

Le public dominant de cette formation reste composé de personnes investies dans le conseil direct à l'agriculteur (techniciens cultures) ou ceux destinés à produire et à communiquer sur les références auprès de ces entreprises (instituts techniques, industrie phytosanitaire). Quelques applicateurs et formateurs ont également participé à cette formation.

Figure 1 : Répartition du public des formations en inter-entreprise – Target categories of participants at the formation



La formation à l'AFPP couvre également d'autres thématiques :

- Le Certiphyto
- L'expérimentation
- La gestion des réclamations et litiges
- La connaissance de la flore adventice des vignobles

La liste complète des stages organisés par l'AFPP est disponible sur le site à l'adresse suivante
<http://www.afpp.net/?d=7560>